

ESQUISSE D'UNE ÉTUDE ETHNIQUE DU LYCÉE DE DJIBOUTI EN 1963-1964

Si un professeur n'a pas le droit de faire une discrimination entre ses élèves suivant leur origine ethnique, il ne lui est pas défendu de se placer au point de vue l'ethnologue pour expliquer par ces origines les différences de comportement entre les élèves des divers groupes qui constituent sa classe.

D'un point de vue plus général, il n'est sans doute pas inutile d'étudier la répartition par groupes ethniques, des élèves d'un établissement comme le lycée de Djibouti. En effet, une telle étude peut, notamment, seule permettre de déterminer de façon précise dans quelle mesure, parmi la population du Territoire, certains groupes ethniques bénéficient moins que les autres de l'enseignement secondaire. Il sera alors peut-être possible d'y remédier; nous serons en effet amenés à conclure que cette différence est due en général au fait que les groupes les moins bien représentés au lycée sont ceux qui vivent dans des conditions matérielles plus difficiles ou tout simplement ceux qui sont stationnés dans les

régions du Territoire plus éloignées du chef-lieu que les autres (1).

La répartition des élèves du lycée de Djibouti entre les différents groupes et sous-groupes ethniques du Territoire est donnée par le tableau suivant :

(1) Il n'est peut-être pas inutile de souligner que la présente étude porte exclusivement sur le lycée, et non sur l'ensemble des élèves du Service territorial de l'Enseignement. A Djibouti même, il existe d'autres établissements d'enseignement (enseignement primaire, professionnel, etc.) qui accueillent chaque année un grand nombre d'élèves et dans lesquels les inégalités de répartition entre groupes ethniques signalées ici sont moins accusées du fait que leurs élèves sont en général plus jeunes, et que ces différences tendent à s'atténuer avec le temps. Même au lycée d'ailleurs, depuis un an que cet article a été écrit, la situation a évolué dans ce sens.

| CLASSES | Effectif global | Effectif non-européen (1) | Afar | Issa | Gada-boursi | Issak | Somalis divers (2) | Arabes | Divers (3) |
|-------------------------------------|-----------------|---------------------------|------------|------------|-------------|------------|--------------------|------------|------------|
| 1 ^{re} | 24 | 11 | 0 | 3 | 0 | 3 | 2 | 3 | 0 |
| 2 ^e | 31 | 9 | 2 | 0 | 1 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| 3 ^{es} (I et II) | 47 | 21 | 0 | 3 | 5 | 4 | 0 | 8 | 1 |
| 4 ^{es} (I et II) | 45 | 23 | 0 | 8 | 6 | 5 | 0 | 2 | 2 |
| Premiers totaux partiels (4) | 147 | 64 | 2 3,1 % | 14 22 % | 12 19 % | 15 23 % | 4 | 14 22 % | 3 |
| 5 ^{es} (I et II) | 72 | 40 | 9 | 8 | 1 | 12 | 2 | 4 | 4 |
| 6 ^{es} (I et II) | 86 | 56 | 12 | 9 | 5 | 12 | 1 | 15 | 2 |
| Deuxièmes totaux partiels (4) | 158 | 96 | 21 22 % | 17 18 % | 6 6,2 % | 24 25 % | 3 | 19 20 % | 6 |
| Totaux d'ensemble (4). | 305 | 160 | 23 14 % | 31 19 % | 18 11 % | 39 24 % | 7 | 33 21 % | 9 |

(1) Il s'agit de l'ensemble des élèves autochtones ainsi que de tous les élèves non originaires de la Métropole, des pays étrangers d'Europe ou des départements d'outre-mer.

(2) Il s'agit des Somalis n'appartenant à aucun des sous-groupes ethniques indiqués, ainsi que de ceux dont le sous-groupe est inconnu.

(3) Dans cette colonne sont groupés les éléments n'appartenant à aucune des ethnies du Territoire, tels que les Soudanais, Indiens, Malgaches, Vietnamiens, etc.

(4) Les pourcentages sont donnés par rapport à l'effectif non-européens de l'ensemble des classes considérées et non par rapport à l'effectif global.

Ce qui frappe dès le premier coup d'œil jeté sur ce tableau c'est la proportion relativement faible d'élèves appartenant aux ethnies dont la souche est en Côte Française des Somalis et le nombre considérable de ceux qui sont d'origine étrangère; 54 Afar et Issa sur 160 élèves non-européens, et encore une partie des Issa sont-ils sans doute également d'origine extérieure au Territoire.

La proportion paraît encore plus anormale si l'on considère seulement le groupe ethnique dominant du Territoire, celui qui représente la majorité absolue des autochtones français : sur ces 160 élèves, il n'y a que 23 Afar, soit une proportion de 14 %.

Si l'on se limite aux quatre classes supérieures du lycée, celles dont les effectifs sont relativement réduits et dont les élèves peuvent dans une certaine mesure être considérés comme les pionniers de l'enseignement secondaire à Djibouti, la disproportion est encore plus considérable (1) : 2 Afar et 14 Issa sur 64 élèves. Si, au cours de ces dernières années, les Afar ont été les premiers parmi les autochtones du cru à avoir des bacheliers, on doit constater qu'il n'y avait cette année aucun Afar en classe de première et que, dans les quatre années qui viennent, deux Afar au plus pourront être admis dans les classes terminales (2).

Il faut dire tout de suite cependant que la situation apparaît beaucoup moins catastrophique pour les autochtones du cru si l'on considère les petites classes, telles qu'elles apparaissent à l'avant-dernière ligne du tableau ci-dessus (deuxièmes totaux partiels). On constate que la proportion des élèves Afar fait un bond considérable : on passe d'une 4^e où il n'y a pas un seul Afar et d'un total de 2 Afar sur 64 élèves pour les trois classes supérieures, à une proportion de 22 %, cette proportion étant sensiblement la même en 5^e et 6^e.

Ces chiffres sont encore loin de correspondre à la répartition ethnique de l'ensemble de la population du Territoire, mais on constate d'abord que le nombre des Afar est, pour la première fois, assez nettement supérieur à celui des Issa et, d'une façon plus générale, ce progrès indique une tendance certaine vers une normalisation des proportions des divers groupes ethniques dans la population scolaire du Territoire.

Une remarque s'impose toutefois en ce qui concerne les Afar : parmi les 23 élèves afar du lycée, 17 au moins sont originaires du Cercle de Tadjoura et plus précisément des parties sud et moyenne de ce cercle, à l'exclusion du nord. 11 d'entre eux viennent du Cours moyen 2^e année de l'école publique de Tadjoura, et beaucoup de ceux qui ont fini leurs classes primaires à Djibouti les avaient commencées à Tadjoura. Mis à part les trois ou quatre élèves afar issus de familles installées à Djibouti, principalement de familles de fonctionnaires, on peut dire que les élèves afar du lycée sont issus de l'école publique de Tadjoura. Il y a donc lieu de rendre un hommage tout spécial aux maîtres particulièrement dévoués et compétents qui ont tenu cette école au cours de ces dernières années, et qui ont envoyé au lycée ce groupe de jeunes élèves — dont certains

particulièrement brillants ainsi que l'on va le voir — qui constituent l'élément afar des classes de 5^e et 6^e.

Devant cette situation, on est amené à conclure ceci : le Sud du Cercle de Tadjoura représentant très approximativement le tiers de la population afar du Territoire, si les autres pays afar de C.F.S. avaient envoyé au lycée le même nombre d'élèves de cette ethnie, le nombre total des Afar s'élèverait non pas à une vingtaine, mais à une soixantaine; toutes choses étant égales par ailleurs, la physionomie ethnique du lycée se trouverait considérablement changée et correspondrait bien davantage à celle de l'ensemble de la population du Territoire.

**

Considérons maintenant les autres groupes ethniques représentés au lycée et, en premier lieu, le groupe de langue somalie qui représente, avec 95 élèves, la grosse masse de l'effectif autochtone de l'établissement.

Nous avons déjà vu que les Issa, qui constituent avec les Afar les véritables autochtones du cru, venaient bien loin derrière les Somalis d'origine étrangère : 31 élèves pour les premiers contre 54 pour les seconds. Un grand nombre de ces derniers appartiennent à des familles installées de longue date à Djibouti et possèdent une nationalité française incontestable et incontestée ; quelques-uns, au contraire, ainsi qu'un petit nombre d'Issa, sont de nationalité étrangère, somalie ou éthiopienne.

Parmi ces Somalis d'origine étrangère, le plus grand nombre est constitué par les Issak de l'ex-Somaliland et surtout par les Issak Haber-Awal ; on sait d'ailleurs que ce groupe est le plus nombreux, le plus anciennement installé et le plus actif parmi les éléments somalis d'origine étrangère installés à Djibouti. Le groupe issak constitue l'élément ethnique le plus important du lycée avec un total de 39 élèves sur 160, soit 24 %. On note aussi une proportion relativement importante de Gadaboursi : 18 élèves au total, soit 11 % des élèves autochtones du lycée. Dans certaines classes comme la 3^e et la 4^e, les Gadaboursi sont plus nombreux que les Issak. Cet afflux relativement important de Gadaboursi au lycée est à rapprocher du désir d'instruction dont font preuve depuis quelque temps beaucoup de membres de ce groupe et qui s'est manifesté par l'ouverture dans la ville autochtone de Djibouti, de cours du soir pour adultes dont les premiers ont été fréquentés essentiellement par des Gadaboursi.

Parmi les élèves somalis dont le sous-groupe ethnique a pu être identifié, on trouve seulement 2 Darod, dont 1 Ogaden.

(1) Voir dans le tableau ci-dessus la ligne : « Premiers totaux partiels » après celle des 4^e.

(2) Il y a lieu sans doute cependant d'ajouter à ces deux Afar une jeune fille d'origine soudanaise, mais de mère et de grand-mère afar et pratiquement assimilée par les milieux afar, qui venait d'être admise au B.E.P.C. et en classe de seconde au moment de la rédaction de cet article.

La communauté soudanaise de Djibouti est représentée par deux élèves : une jeune fille et un garçon ; la première, qui est d'ailleurs autant Afar que Soudanaise, est l'élève de 3^e à laquelle il a été fait allusion ci-dessus (voir page 7, note 2).

Quant aux Arabes, ils forment après les Issak le deuxième groupe ethnique du lycée, avec 21 % des élèves non-européens. Cependant, leur répartition entre les différentes classes est très inégale ; on trouve seulement 2 Arabes sur 23 élèves en classe de 4^e et par contre 8 sur 21 en 3^e ; on en trouve 4 sur 40 en 5^e mais 15 sur 56 en 6^e. Cette inégalité incite à penser que les Arabes ne sont pas représentés au lycée en aussi grand nombre que leur ancienneté dans le Territoire, l'aisance dans laquelle vivent nombre d'entre eux et le caractère évolué de beaucoup de notables de cette ethnique pourraient le faire prévoir. Toutefois, le nombre des Arabes que l'on trouve dans les classes de 6^e et surtout dans les classes primaires laisse prévoir un accroissement de la proportion d'élèves arabes.

Et cependant, malgré les inégalités actuelles, la proportion des élèves d'origine arabe est, par rapport à l'ensemble des représentants de cette ethnique à Djibouti, supérieure à celle des autres groupes ethniques.

D'une façon plus générale, on peut dire que si les proportions d'élèves gadaboursi et issak sont du même ordre que celles qui existent dans l'ensemble de la population de la ville de Djibouti, celle des Issa est nettement moindre et celle des Arabes nettement supérieure. Il faut remarquer d'ailleurs que si les représentants des groupes gadaboursi, issak et arabe habitent pratiquement tous le chef-lieu, une partie importante des élèves issa du lycée — de même d'ailleurs que pour les Afar — sont venus des cercles de l'intérieur, Ali-Sabieh et Dikhil en l'espèce.

On peut, pour conclure, affirmer qu'en ce qui concerne le milieu urbain, la proportion de jeunes gens accédant à l'enseignement secondaire est nettement plus grande chez les allogènes qu'elle ne l'est chez les autochtones du cru que sont les Issa. Elle ne serait pas plus forte chez les Afar : nous avons vu en effet plus haut que les Afar du lycée venaient en grande majorité de Tadjoura, ne laissant pour les Afar de Djibouti que quelques unités.

Un dernier point qui mérite d'être étudié est celui de l'accession des jeunes filles autochtones à l'enseignement secondaire ; les élèves autochtones de sexe féminin se répartissent de la façon suivante entre les différentes classes :

- 1^{re} : 1 ;
- 3^e : 2 ;
- 4^e : 2 ;
- 5^e : 2 ;
- 6^e : 9,

soit au total 16.

Leur répartition par groupes ethniques est la suivante :

- Issak : 7 ;
- Arabes : 5 ;
- Issa : 1 ;
- Gadaboursi : 1 ;

— divers : 2 (une jeune fille d'origine éthiopienne et une métis soudano-afar).

On voit donc que le nombre des filles est faible : de l'ordre du dixième du total. D'autre part, les autochtones du cru sont encore plus mal représentés chez elles que chez les garçons : aucune jeune fille afar, une seule issa. Par contre, les Issak et les Arabes sont en majorité, mais si les Issak ont des représentants féminins dans les grandes classes et même jusqu'en première, on ne trouve des jeunes filles arabes qu'en sixième, mais elles s'y trouvent alors en majorité par rapport à celles des autres ethnies. Ce retard s'explique aisément par la répugnance des Arabes à laisser sortir les femmes et jeunes filles : d'ailleurs la plupart d'entre elles se rendent au lycée voilées et ne se dévoilent qu'en entrant dans l'établissement.

**

On pourrait se demander si l'inégale représentation au lycée des diverses ethnies du Territoire ne provient pas d'un manque d'aptitude scolaire de certaines d'entre elles. Dans ce cas il est probable que l'on verrait les élèves appartenant aux ethnies défavorisées suivre les classes plus difficilement et se classer à un niveau inférieur à la moyenne des classes auxquelles ils appartiennent.

Or cette hypothèse, peu plausible d'ailleurs a priori, est démentie par les faits. Considérons en effet le plus défavorisé de tous les groupes ethniques de la C.F.S. : celui des Afar.

Ces derniers sont représentés dans les classes supérieures de la 1^{re} à la 4^e par un trop petit nombre d'élèves pour qu'on puisse tirer quelques conclusions de leurs résultats scolaires. Il n'en est plus de même à partir des classes de 5^e où nous trouvons 9 élèves afar ; en 5^e Cl M1, où il n'y a qu'un seul élève afar, cet élève termine l'année avec une moyenne de 14,16/20, alors que la moyenne d'ensemble de la classe est 10,97/20 ; de plus, il enlève le premier prix de mathématiques, le deuxième prix d'anglais et un accessit d'orthographe et grammaire : cet élève, dont les parents sont des Afar d'humble origine de l'intérieur du Cercle de Tadjoura était, il y a quelques années, l'un des meilleurs élèves de l'école publique du chef-lieu de ce cercle. En 5^e M2, où le nombre d'élèves afar permet des conclusions plus sûres d'un point de vue statistique, les 8 élèves de cette ethnique ont une moyenne générale de 11,05/20 pour l'ensemble des compositions de l'année, alors que celle de la classe est 10,8/20 ; c'est un Afar, ancien lui aussi de l'école de Tadjoura, qui remporte le prix d'excellence avec trois autres prix et deux accessits.

En classe de 6^e Cl M1, le seul élève afar, bien qu'il n'ait pas de prix, termine l'année avec une moyenne de 11,93/20, alors que celle de la classe est seulement de 9,8/20. En 6^e M2, la moyenne générale obtenue par les 11 Afar est de 11,09/20, donc très voisine de celle de la classe, qui est de 11,26/20.

D'autre part, si l'on considère les Arabes qui, à bien des points de vue, sont à l'opposé des Afar, on trouve les moyennes suivantes dans les classes où ils ont un nombre appréciable d'élèves : en 3^e M2, 8 Arabes ont une moyenne générale de 11,06/20

(moyenne de la classe : 11,2/20); en 6^e M2, 12 Arabes ont une moyenne générale de 11,10/20 (moyenne de la classe : 11,26/20). Dans d'autres classes, on trouve des moyennes générales meilleures, telles la 5^e M2 où il n'y a que 2 Arabes qui remportent chacun un certain nombre de prix ou d'accessits et obtiennent une moyenne de 12,5/20 (moyenne de la classe : 10,8/20).

D'une façon générale, on peut donc conclure que les divers groupes ethniques obtiennent des moyennes annuelles sensiblement équivalentes et que si certains d'entre eux sont moins bien représentés que d'autres au lycée, cela provient de causes tout autres que l'aptitude intellectuelle. On note même que beaucoup d'Afar possèdent des qualités de sérieux, d'application et de travail qui, associées souvent à une intelligence vive, leur permettent d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne.

**

Pour conclure, on peut remarquer une fois de plus que les deux grands groupes ethniques les moins bien représentés au lycée sont les deux groupes réellement autochtones : les Issa et surtout les Afar.

Cette situation s'explique facilement par le fait que les représentants de ces deux ethnies vivent à l'intérieur du Territoire d'une économie pastorale qui est très exactement une économie de survie ; de ce fait, ils n'ont guère le loisir de penser à faire instruire leurs enfants. Beaucoup de ceux qui sont installés à Djibouti y vivent également dans des conditions assez misérables qui, jusqu'à présent, les ont peu incités à fréquenter les écoles, et nous avons vu que les pourcentages d'élèves de ces ethnies étaient inférieurs à ceux des Gadaboursi, des Issak et des Arabes, même en milieu urbain.

Les représentants de ces trois derniers groupes, par contre, qui même dans leurs pays d'origine — pays de plateaux relativement frais et arrosés — jouissent de conditions de vie meilleures que les Issa et les Afar, sont exclusivement en C.F.S. des citadins et vivent parfois dans une aisance relative. Il se produit pour eux, par rapport aux autochtones du cru, le même phénomène qui, en France, malgré la gratuité de l'enseignement, attire les enfants de classes aisées vers l'enseignement secondaire et en écarte beaucoup d'enfants d'ouvriers et de paysans.

Quant aux Issa et aux Afar, si les premiers bénéficient de l'existence de trois centres scolaires importants dans leurs zones de nomadisation (Djibouti, Ali-Sabieh, Dikhil), les seconds souffrent au contraire d'un éloignement de Djibouti et des écoles donnant accès à l'enseignement secondaire, et cet éloignement vient s'ajouter aux motifs résultant de leurs conditions de vie pour les écarter du lycée. Dikhil attire surtout les Issa, les Afar du Sud-Ouest préférant les écoles d'As Eyla et de Yoboki. Par contre, nous avons vu que l'école publique de Tadjoura fournissait au lycée un nombre important d'élèves qui constituent même la quasi-totalité des élèves afar de l'établissement.

Les aptitudes scolaires des uns et des autres étant, ainsi qu'on l'a vu, sensiblement équivalentes, tout permet donc d'espérer que les groupes ethniques qui constituent la base de la population du Territoire verront rapidement leur situation se normaliser grâce à l'extension de la scolarisation dans les cercles de l'intérieur.

Juin 1964. — Robert FERRY.